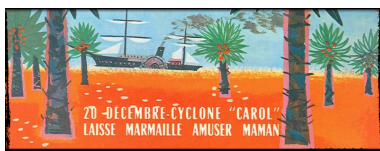


<http://7lameslamer.net/marc-mirault-kaf-kafrine-i-veut-2264.html>



Marc Mirault : Kaf kafrine i veut pas danser

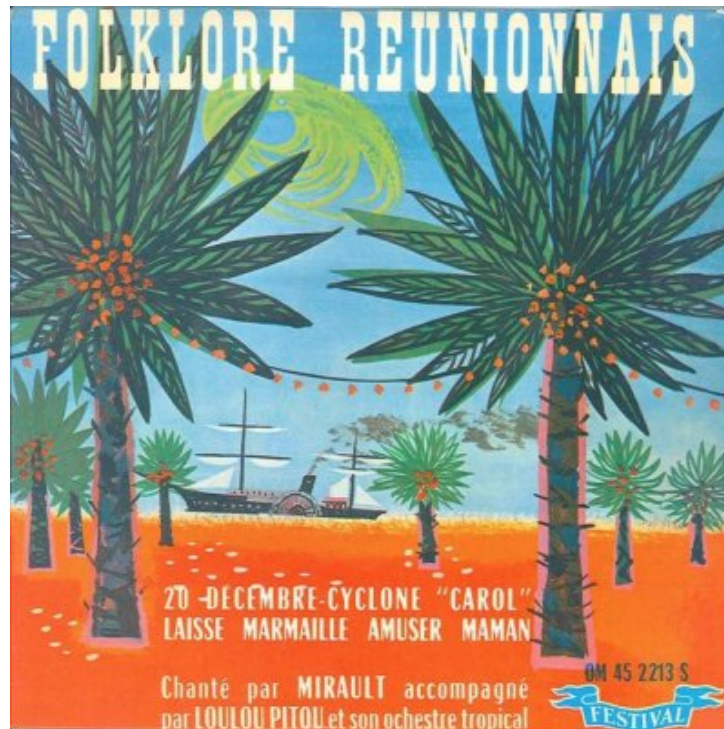
- La Réunion - Economie et société -



Publication date: vendredi 21 décembre 2018

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

En 1961, Marc Mirault chante « 20 décembre » sur un air de séga chaloupé, accompagné par Loulou Pitou et son orchestre. Un 45 tours au son délicieusement désuet. « *Le 20 décembre, c'est la liberté / Kaf kafrine i veut pas danser / kaf kafrine i veut pas fêter* »... Autres temps, autres moeurs !



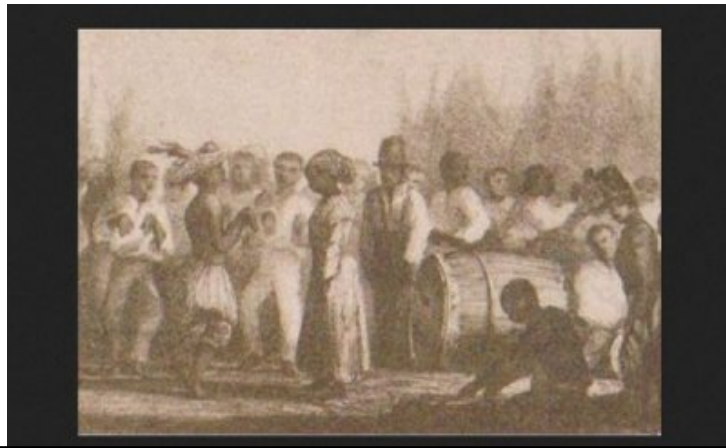
Marc Mirault, tombé dans l'oubli

C'était l'époque où les ségas commençaient par une longue introduction musicale. Le séga « 20 décembre » chanté par Marc Mirault n'échappe pas à cette tradition : sur un morceau de 2 minutes et 33 secondes, l'introduction musicale dure 42 secondes avant que la voix n'entre dans la cadence.

Et quelle voix ! Marc Mirault, qui fit plusieurs duos avec Benoîte Boulard, restera malheureusement, malgré son talent, une figure de l'ombre peu à peu tombée dans l'oubli à€” sauf pour les spécialistes de la musique réunionnaise.

En 1961, quand ce 45 tours sort sous le label « Festival », le maloya est encore cantonné aux arrière-cours dans l'intimité des familles, aux écarts, aux champs de cannes. Au fénoir.

Le contexte de l'époque est marqué par une forte répression [suite notamment à la création du Parti communiste réunionnais en 1959] : le 15 octobre 1960, une ordonnance promulguée par Michel Debré, premier ministre de la France, permet effectivement d'exiler arbitrairement les fonctionnaires des départements d'outre-mer dont les activités et prises de position ne plaisent pas au pouvoir. Et les principales victimes de cette ordonnance sont les communistes, militants anticolonialistes, autonomistes, etc.



Maloya !

« **20 décembre / na pi personne i veut fait la fête** »

« **Souvent associés aux meetings politiques** des communistes, des joueurs de maloya sont inquiétés voire emprisonnés, leurs instruments parfois confisqués, comme le raconte le maloyeur Firmin Viry » [1].

On peut comprendre alors pourquoi « *quand i arrive le 20 décembre / na pi personne i veut fait la fête* », comme le chante Marc Mirault sur un rythme de séga plutôt que sur un maloya. A ce sujet, il faut se souvenir que les maloyas étaient souvent « *passés en contrebande* » : une chanson pouvait très bien être interprétée en séga ou adaptée en maloya, selon la composition de l'assistance.

D'ailleurs, quelques années plus tard, la troupe « *Fondbac* » sort un 45 tours avec une adaptation de cette histoire de « *Kaf kafrine ki vé pas dansé* ». « *20 décembre, c'est la liberté* » chantent les enfants de « *Fondbac* » qui ajoutent : « *Ma trape mon roulèr ma fé danse azot !* ». Ce n'est plus du séga, c'est du maloya ! Mais ne nous y trompons pas : la mélodie est bien la même.



« **Tout le monde la honte bat' in caïamb'** »

« **Qui a entendu parler des bals maloya**, des bals tamoul, des cabarets donnés à l'occasion de veillées mortuaires, des parties de moringue, sortes de combats rythmés au son d'un tam-tam, des carnivals ? », écrivaient en 1963 des étudiants réunionnais à Paris dans « *Le Rideau de Cannes* » n°4, notant que la « *politique d'assimilation a tout mis en oeuvre pour étouffer* » cette contre-culture de la nuit.

Pas de doute, les paroles chantées par Marc Mirault recouvrent bien la réalité de ce début des années 1960 où « *tout le monde la honte bat' in caïamb' / avec un bob' à la baguette* ». Le mot « *honte* » est particulièrement révélateur de la charge sulfureuse alors attribuée au maloya, particulièrement dans certains milieux.

Il faudra attendre encore une quinzaine d'années pour que le maloya soit enfin gravé sur microsillons en 1976 [2].

En 1981, après l'accession de la gauche au pouvoir en France, le 20 décembre, date de l'abolition de l'esclavage à La Réunion en 1848, s'impose comme un temps fort de commémoration officielle articulé autour du maloya. Mais la population n'a pas attendu les autorités pour célébrer le 20 décembre.



1976 : les deux premiers 33 tours de maloya.

« 20 décembre certain patron / i donne toujours journée fériée »

« **Ainsi dans son ouvrage « Histoire** anecdotique de Bourbon - la Réunion » publié en 1940, le Révérend Père Engelvin rapporte que « le 20 décembre est toujours regardé par les noirs comme un anniversaire sacré ; (...) ils font chanter des messes d'actions de grâces dans toutes les paroisses, et ils y assistent en grand nombre ». Ce témoignage apporte un éclairage d'homme d'église et démontre qu'un siècle après l'abolition, la force de l'oralité a accompli son oeuvre pour que le sens profond du 20 décembre reste dans la mémoire vive. Cet espace mémoriel est aussi celui du maloya. Ainsi le 20 décembre 1977, on recense des « soirées maloya un peu partout dans l'île » (« Actualités réunionnaises »). Date chômée depuis 1983, le 20 décembre souffre malheureusement d'une proximité avec la débauche consumériste des réveillons de fin d'année » [3].

Si aujourd'hui le 20 décembre est effectivement reconnu et fêté, en revanche, la « *débauche consumériste* » liée à la proximité de Noël et de la Saint-Sylvestre est une tendance qui va s'accroissant. Fériée ou pas, chômée ou pas, cette date de commémoration de l'abolition de l'esclavage doit composer avec la marche forcée d'une économie mondialisée et dominée par la course aux profits. En 1961, Marc Mirault chantait pourtant : « *le 20 décembre certain patron / i donne toujours journée fériée* »... Autres temps, autres moeurs.

« **Quand i arrive le 20 décembre** / na pi personne i veut fait la fête / tout le monde la honte bat' in caïamb' / avec un bob' à la baguette / Le 20 décembre, c'est la liberté / kaf kafrine i veut pas danser / kaf kafrine i veut pas fêter / le 20 décembre certain patron / i donne toujours journée fériée »...

Nathalie Valentine Legros

Avec Antoine Konsôle

[1] Extrait du livret de la compilation « *Oté Maloya* » [partenariat « *Strut Records* », « *La Basse tropicale* », « *7 Lames la Mer* »], qui réunit 19 chansons autour du « maloya fusion », éditées au coeur d'une séquence de renaissance-reconnaissance à€" « revival » à€" du maloya (1975-1986), et sélectionnées à l'issue d'un long processus d'exploration de la discographie réunionnaise par les deux DJ de « *La Basse Tropicale* » (île de La Réunion) : DJ KonsöLe (Antoine Tichon) et DJ Natty Hô (Dinh Nguyen).

[2] Août 1976 : Le Parti communiste réunionnais (PCR) tient son 4ème congrès pendant lequel sont enregistrés les deux premiers disques 33 tours de maloya, dans les conditions du direct et en public. Firmin Viry, la troupe Résistance, la troupe René Viry et la troupe Gaston Hoareau participent ainsi activement à ces deux 33 tours qui consacrent le versant engagé du maloya et sont aujourd'hui reconnus comme des documents historiques.

[3] Extrait du livret « *Oté maloya* ».